



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER



Province de Québec  
**MRC de la Haute-Côte-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 13 janvier 2016 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : mesdames Hélène Tremblay et Nady Sirois ainsi que messieurs Roberto Emond, Yvan Maltais, Michel Chamberland et Louis Emond sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nancy Roussel.

Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance à 19h.

16-01-6565

### ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après ;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2015/ Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances:
  - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 décembre 2015. (Info)
  - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 décembre 2015 et des comptes à payer au 13 janvier 2016. (Rés.)
  - 3.3 Radiation. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Mise aux normes de l'eau potable :
  - 5.1 Bilan des travaux de construction du nouveau puits no.2. (Info)
  - 5.2 Puits no.4 – volet 2 (automatisation et gestion des données de pompage et de niveaux d'eau) / Octroi du mandat. (Rés.)
- 6.0 Assainissement des eaux usées :
  - 6.1 Annulation du projet de conférence téléphonique. (Info)
  - 6.2 Pompes au poste de pompage principal/ Mise en demeure de R&G St-Laurent inc. (Info.)
  - 6.3 Bris des aérateurs à l'étang aéré/ Rapport d'intervention de BB Marine Sept-Îles. (Info.)
  - 6.4 Offre de services professionnels de Tétratech. (Rés.)
- 7.0 Tourisme/ Création d'un nouveau circuit de découverte de la Route des Baleines par les sites de plein air/ Sélection des sites retenus. (Rés.)
- 8.0 Urbanisme/ Offre de services pour assistance professionnelle et technique de Lemay et DAA. (Rés.)
- 9.0 Plaisirs d'hiver 2016/ Demandes d'aide financière/ Signataires autorisés. (Rés.)
- 10.0 Emploi étudiant Canada 2016/ Demande de subvention. (Rés.)
- 11.0 Fiducie nationale du Canada/ Demande de subvention. (Rés.)
- 12.0 Schéma couverture de risques en incendie pour l'année 2014/ Dépôt et adoption. (Rés.)
- 13.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
  - 13.1 Société historique de la Côte-Nord. (Rés.)
  - 13.2 Municipalité de Pointe-Lebel/ Aide aux municipalités situées le long du St-Laurent confrontées à l'érosion côtière. (Rés.)
  - 13.3 Centraide/ Demande de don. (Rés.)



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

- 14.0 Correspondance.
- 15.0 Affaires nouvelles :
  - 15.1 Pompaction/ Offre de services pour vérification et entretien des pompes. (Rés.)
- 16.0 Période de questions.
- 17.0 Fermeture. (Rés.)

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-01-6566

**PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION ET SUIVI**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenues toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2015 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

**FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2015**

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2015.

16-01-6567

**FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015 ET DES COMPTES À PAYER AU 13 JANVIER 2016/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 13 janvier 2016 qui totalise un montant de 39 211.29\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 décembre 2015 qui totalise un montant de 54 345.31\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

**16-01-6568**

### **RADIATION ET PROCÉDURE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'établir une procédure claire et équitable pour tous les contribuables dans le cas d'une demande de radiation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE lors d'une demande de radiation, l'inspecteur municipal demande à ce que les électroménagers (cuisinière et réfrigérateur) soient retirés du logement afin qu'il perde sa caractéristique de logement;

QUE l'inspecteur municipal se rende sur place pour photographier le logement et prouver qu'il n'est plus habité;

QUE lesdites photos soient présentées au conseil municipal pour qu'il puisse analyser la situation et autoriser la radiation;

QUE la radiation suivante soit acceptée en date du 30 novembre 2015 :

- 0786.55.3076 : 60.49\$

QUE les taxes de services relatives au 2<sup>e</sup> logement de cette fiche soient supprimées pour les facturations annuelles ultérieures.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

### **RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE**

#### **Novembre 2015**

17 novembre : Rencontre de travail sur le budget à la MRC de la Haute-Côte-Nord

25 novembre : Séance extraordinaire à la MRC de la Haute-Côte-Nord

#### **Décembre 2015**

2 au 4 décembre : Conseil d'administration de la FQM et rencontre MRC HCN

8 décembre : Rencontre avec MAMOT au sujet de la péréquation

10 décembre : Rencontre avec madame Laurence Méthot pour rendez-vous avec le ministre des Transports et le ministre responsable de la région de la Côte-Nord

15 décembre : Séance extraordinaire MRC Haute-Côte-Nord

16 décembre : Rencontre comité d'embellissement

16 décembre : Rencontre Marie-Reine, curé et membres sœurs Myriam

#### **Janvier 2016**

11 janvier : Rencontre préparatoire/ séance ordinaire du Conseil du 13 janvier 2016

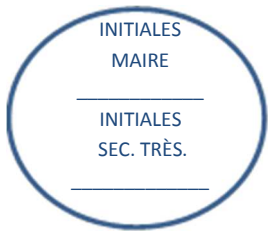
13 janvier : Séance ordinaire du Conseil et rencontre d'informations pour le PGMR et la tarification 2016 service des matières résiduelles

Info

### **MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE/ BILAN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU PUIS NO. 2**

La directrice générale fait un bilan des travaux de construction du nouveau puits no. 2 :

- Le 15 décembre 2015 : Finalisation du développement du puits no. 2



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

16-01-6569

- Semaine du 18 janvier 2016 : Tests de pompage et échantillonnage 72 heures
- Suite à ces tests, dépôt du rapport de l'hydrogéologue
- Travaux de raccordement du puits pourraient être envisagés dès février 2016

**MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE/ PUIIS NO. 4 – VOLET 2  
(AUTOMATISATION ET GESTION DES DONNÉES DE POMPAGE ET DE  
NIVEAUX D'EAU) / OCTROI DU MANDAT À DC COM**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 15-10-6512 mandatant l'entreprise DCCom à concevoir et élaborer un plan d'automatisation et de gestion des données pour le nouveau puits no. 4;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution demandait à ce que, pour le volet II (fourniture des équipements, programmation, implantation, mise en opération et assistance technique au démarrage), une invitation à soumissionner soit transmise à au moins deux entreprises;

CONSIDÉRANT QUE le 11 décembre 2015, l'hydrogéologue a recommandé à la municipalité de donner le mandat à un équipementier pour fabriquer et installer les composantes visant à instrumenter le puits PP-4 dès la semaine suivante car il y a des travaux d'excavation à prévoir et qu'il serait plus économique de réaliser ces travaux avant les grandes gelées hivernales à défaut de quoi il faudra retarder les travaux au printemps 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'état actuel du puits no. 2 ne permet pas de retarder lesdits travaux;

CONSIDÉRANT QUE le maire et la directrice générale ont convenu qu'il était important de ne pas retarder l'octroi du mandat et que l'entreprise DCCom est apte à réaliser ledit mandat selon son offre de service daté du 7 décembre 2015 au montant de 20 895\$ taxes en sus;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'entériner ce mandat officiellement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLES PRÉSENTS**

QUE l'offre de service de DCCom soit acceptée pour un montant de 20 895\$ taxes en sus afin de réaliser l'automatisation et la gestion des données de pompage et de niveaux d'eau souterraine pour le nouveau puits no. 4 telle que précisément décrite dans ladite offre no. 2029-OSV002 datée du 7 décembre 2015;

QUE les dépenses relatives à ce mandat soient payées à même le montant de la TECQ 2014-2018 qui a été confirmé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et dont les travaux au puits no. 4, prévus à la programmation, ont été acceptés par ledit Ministère.

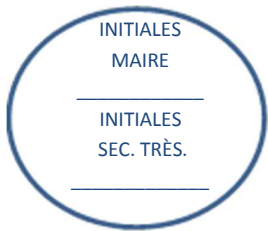
ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

**ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES/ ANNULATION DU PROJET DE  
CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

La directrice générale informe le Conseil que la conférence téléphonique dont il était question dans le procès-verbal du 9 décembre 2015 pour discuter de la réparation des aérateurs dans l'étang aéré et du bris aux pompes du poste principal a été annulée sur recommandation de l'aviseur légal.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

Il a été convenu de poursuivre ce qui est prévue à la mise en demeure transmise à RG St-Laurent et signifiée le 26 octobre 2015 et de mandater un expert pour déterminer la nature des déficiences, la responsabilité à leur égard et pour fournir un estimé des coûts à investir pour corriger chacune des déficiences.

**Info**

**ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES / POMPES AU POSTE DE POMPAGE PRINCIPAL/ MISE EN DEMEURE DE RG ST-LAURENT INC.**

La directrice générale informe le Conseil que suite à l'annulation de la conférence téléphonique, la Municipalité a reçu une mise en demeure de R&G St-Laurent inc. datée du 23 décembre 2015 et portant le numéro de dossier : 299663.00001/19744.

Cette mise en demeure stipule que la Municipalité doit verser la somme de 150,000\$ avant taxes correspondant à la retenue contractuelle, en plus des intérêts cumulés, d'ici le 15 janvier 2016 à défaut de quoi R&G St-Laurent inc. entreprendra des procédures judiciaires sans autre avis ni délai.

Cette mise en demeure a été acheminée à l'avocat de la Municipalité qui a transmis une réponse, le 12 janvier 2016, à Fasken Martineau, avocats pour R&G St-Laurent inc.

**Info**

**ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES / BRIS DES AÉRATEURS À L'ÉTANG AÉRÉ/ RAPPORT D'INTERVENTION DE BB MARINE SEPT-ÎLES**

Tel que demandé dans la résolution no. 15-08-6458, l'entreprise BB Marine Sept-Îles a procédé, le 18 novembre 2015, à des travaux sous-marins aux étangs aérés afin de réaliser les travaux de réparation des diffuseurs d'air. Suite à ces travaux, l'entreprise a transmis un rapport d'intervention qui recommande fortement le remplacement des collets, dont la vis de serrage est en acier, par des collets avec une vis de serrage en acier inoxydable 316 de qualité industrielle. Ce rapport a été transmis à l'avocat de la Municipalité qui a pris soin, dans sa lettre du 12 janvier 2016 à Fasken Martineau, d'en faire part afin que la responsabilité soit établie et que les dépenses engagées et futures soient assumées par le responsable (concepteur, entrepreneur et/ou fournisseur)

**16-01-6570**

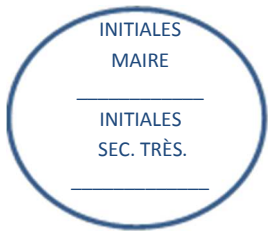
**ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES/ OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE TÉTRATECH**

CONSIDÉRANT QUE suite à la mise en demeure signifiée le 26 octobre 2015 à R&G St-Laurent inc, il est constaté que les travaux de remplacement des pompes du poste principal n'ont toujours pas été réalisés ni par l'entrepreneur, ni par le concepteur et ce, afin de les rendre conformes aux plans et devis et qu'elles soient fonctionnelles selon les règles de l'art;

CONSIDÉRANT QUE cette mise en demeure prévoit que si lesdits travaux ne sont pas réalisés, la Municipalité fera effectuer lesdits travaux par un tiers et retiendra, à même les retenues contractuelles, le coût déboursé et toutes sommes supplémentaires engagées, pour l'exécution desdits travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a communiqué avec Tétratech et que cette dernière a transmis une offre de service afin de réaliser une expertise neutre au niveau des installations d'assainissement des eaux usées, plus particulièrement au niveau du poste de pompage principal, d'identifier la nature des déficiences ainsi que la ou les sources de celles-ci (responsabilité concepteur/entrepreneur/fournisseur) puis, de procéder à la recommandation de correctifs et d'en faire l'évaluation des coûts;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'accepter cette offre de service mais en y ajoutant un mandat supplémentaire afin que l'ensemble des déficiences signifiées à R&G St-Laurent inc. et définies dans la lettre du 12 janvier 2016 acheminée à Fasken Martineau, soient aussi vérifiées ;



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'offre de service de Tétratech datée du 13 janvier 2016 (réf : TT :30838TT) au montant total de 11,175\$ selon un mode de facturation sur une base horaire et des dépenses aux coûts réels majorés de 5% soit acceptée.

Qu'un mandat supplémentaire soit octroyé à Tétratech afin d'élargir son expertise à l'ensemble des déficiences nommées dans la lettre du 12 janvier 2016 transmise à Fasken Martineau par l'avocat de la Municipalité.

QU'une demande soit faite à Groupe-Conseil TDA afin d'obtenir sa collaboration pour fournir à Tétratech l'ensemble des documents et des informations nécessaires afin de réaliser son mandat dans les meilleurs délais.

QUE les frais relatifs à cette expertise qui sera réalisée par Tétratech soient assumés par le ou les responsables des déficiences.

QU'une copie de cette résolution soit transmise à R&G St-Laurent inc., à Groupe-Conseil TDA, à monsieur Patrick Niquette du MAMOT ainsi qu'à madame Guylaine Lamarre du ministère de l'Environnement à Sept-Îles.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-01-6571

**TOURISME/ CRÉATION D'UN NOUVEAU CIRCUIT DE DÉCOUVERTE DE LA ROUTE DES BALEINES PAR LES SITES DE PLEIN AIR/ SÉLECTION DES SITES RECONNUS**

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Côte-Nord désire créer un nouveau circuit de découverte de la Route des Baleines par les sites de plein air et que les sites suivants ont été retenus et pourraient être intégrés à ce circuit :

- Le Banc de Portneuf
- Le belvédère de la Pointe-des-Fortin
- La marina
- La rivière Portneuf

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les sites retenus et mentionnés précédemment soit priorisés par la Municipalité;

QUE les travaux suivants nécessaires à leur intégration au circuit soient faits à court terme :

- Banc de Portneuf : Réparation des passerelles en bois entre la rive et le banc
- Belvédère de la Pointe-des-Fortin : Réparer les nids de poule du chemin d'accès et quelques marches menant au belvédère

QUE la Municipalité s'engage à contribuer pour un montant maximal de 1 500\$ au projet.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

**16-01-6572**

**URBANISME/ OFFRE DE SERVICES POUR ASSISTANCE PROFESSIONNELLE  
ET TECHNIQUE DE LEMAY ET DAA**

CONSIDÉRANT l'offre de services détaillée pour assistance professionnelle et technique en urbanisme reçue de la firme Lemay et DAA en date du 5 janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE cette offre propose les services détaillés aux taux horaire suivants :

- Jean-François Morneau, urbaniste, chargé de projet : 91.50\$/ h
- Constance Aspart, urbaniste-stagiaire : 71.50\$/ h
- Techniciens (cartographie), secrétariat : de 55\$ à 120\$/ h

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est d'accord avec les services et les taux horaires proposés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENT**

QUE l'offre de services de la firme Lemay et DAA en date du 5 janvier 2016 soit acceptée.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-01-6573**

**PLAISIRS D'HIVER 2016/ DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE/ SIGNATAIRES  
AUTORISÉS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit présenter des demandes d'aides financières à divers organismes et/ou commerces en lien avec la présentation de la 10<sup>e</sup> édition de Plaisirs d'hiver 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE madame Cathy Thibeault, agente de développement par intérim, soit autorisée à signer les diverses demandes d'aides financières présentées au nom de la Municipalité dans le cadre de la présentation de l'activité Plaisirs d'hiver 2016.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-01-6574**

**EMPLOI ÉTUDIANT CANADA 2016/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière pour l'embauche d'un étudiant dans le cadre du programme Emploi étudiant Canada 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE madame Cathy Thibeault soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à la demande d'aide financière présentée dans le cadre du programme Emploi Étudiant Canada 2016.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

16-01-6575

**FIDUCIE NATIONALE DU CANADA/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière pour l'embauche d'un étudiant dans le cadre du programme Jeunesse Canada au Travail de Fiducie nationale du Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE madame Cathy Thibeault soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à la demande d'aide financière présentée dans le cadre du programme Jeunesse Canada au Travail de Fiducie nationale du Canada.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-01-6576

**SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE POUR L'ANNÉE 2014/  
DÉPÔT ET ADOPTION**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le document suivant préparé par monsieur Martin Bouchard, directeur du Service des incendies par intérim de la Ville de Forestville soit adopté :

- « Rapport annuel d'activités du Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques pour l'année 2014 »

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-01-6577

**SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA CÔTE-NORD/ DEMANDE DE RENOUVELLEMENT  
D'ADHÉSION**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'adhésion annuelle à la Société historique de la Côte-Nord au montant de 35\$ soit renouvelée pour l'année 2016.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-01-6578

**MUNICIPALITÉ DE POINTE-LEBEL/ AIDE AUX MUNICIPALITÉS SITUÉES LE  
LONG DU ST-LAURENT CONFRONTÉES À L'ÉROSION CÔTIÈRE**

CONSIDÉRANT la résolution no. 2015-11-201 reçue de la Municipalité de Pointe-Lebel relative à l'aide aux municipalités situées le long du St-Laurent confrontées à l'érosion côtière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer est touchée par l'érosion côtière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS





No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

QUE le Conseil appuie la Municipalité de Pointe-Label dans ses démarches auprès du gouvernement afin que ce dernier respecte son engagement initial de verser l'aide financière aux régions les plus particulièrement touchées par l'érosion côtière (Côte-Nord, Bas St-Laurent et Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine).

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-01-6579

### **CENTRAIDE/ DEMANDE DE DON**

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité émette un chèque de 50\$ afin de faire un don à Centraide.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

### **CORRESPONDANCE**

#### **A. CORRESPONDANCE REÇUE, COURRIELS, ACCUSÉ RÉCEPTION, INFORMATIONS GÉNÉRALES**

##### **A.1 Fondation Hydro-Québec Monsieur Carlo Gagliardi, directeur général 03-12-2015**

*Refus de la demande de financement dans le cadre du projet « Protection et mise en valeur du banc de Portneuf ».*

##### **A.2 Centre d'action bénévole le Nordest Madame Hélène Brochu, directrice générale 09-123-2015**

*Commentaires sur le projet de loi no. 56 (loi sur la transparence en matière de lobbysme.*

##### **A.3 Ville de Tadoussac Madame Marie-Claude Guérin, directrice générale 14-12-2015**

*Résolution no. 2015-0415 relative à la requête pour modifier le schéma couverture de risques en matière de sécurité incendie et le territoire à couvrir de la Municipalité de Tadoussac.*

#### **B. REMERCIEMENTS ET INVITATIONS**

##### **B.1 Centre d'activités de la Haute Côte-Nord de Bergeronnes Madame Camille Bouchard, présidente 10-12-2015**

*Invitation au souper bénéfice du samedi 20 février 2016 à la Polyvalente des Bergeronnes.*

#### **C. PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS FINANCIERS DE DIVERS COMITÉS**

*Nil.*

#### **D. BULLETINS D'INFORMATION, COMMUNIQUÉS**

##### **D.1 Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard s.e.n.c.**

*Pouvoirs du comité consultatif d'urbanisme en matière de dérogations mineures.*



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

### **POINT D'INFORMATIONS**

- 1.0** *Rapport d'incendie novembre 2015 Service des incendies de la ville de Forestville.*
- 2.0** *Cours du Québec, Petites créances. Avis de convocation.*

16-01-6580

### **POMPACTION/ MANDAT POUR VÉRIFICATION ET INSPECTION DES POMPES SERVANT À L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a des problèmes importants au niveau de ses infrastructures d'assainissement des eaux usées et plus particulièrement au niveau des pompes du poste de pompage principal ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a informé le conseil municipal que la pompe à la station de la rue du Quai est défectueuse et qu'il faut procéder à son inspection et à sa réparation;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a demandé au conseil municipal l'autorisation de procéder à la vérification de l'ensemble des pompes du réseau;

CONSIDÉRANT QUE Pompaction a transmis ses prix pour un appel de service qui se détaille ainsi :

- Temps de déplacement du technicien avec camion : 65\$/hre
- Frais de kilométrage du camion : 0.75\$/km
- Taux horaire pour les travaux : 90\$/hre
- Taux horaire après 8 heures : 135\$/hre
- Gîte et couvert : facture + 15%
- Pièces requises pour les réparations éventuelles : Il faut attendre l'inspection pour connaître les réparations à faire, si nécessaire.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de procéder à la vérification de l'ensemble des pompes du réseau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE Pompaction soit autorisé à procéder à la vérification de l'ensemble des pompes du réseau d'égout et à procéder à la réparation de celles-ci, si nécessaire.

ADOPTÉ.

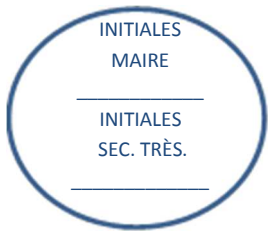
\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La période de questions s'est déroulée à partir de 19h35 et s'est terminée à 19h45.

#### **Sujets :**

- Lumière de rue à l'entrée de la rue Tremblay via la route 138 est brûlée. L'inspecteur municipal qui est présent confirme que le MTQ a déjà été appelé à ce sujet. Il est convenu que la Municipalité rédige une lettre officielle au MTQ afin que le maire puisse la remettre au responsable du MTQ qui sera présent à la prochaine rencontre des maires à la MRC prévue le 19 janvier 2016.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

**16-01-6581**

- Un citoyen informe le Conseil qu'une automobiliste a, le 5 janvier 2016, emprunté le « one way » au rond-point de la rue du Quai et qu'elle n'a pas fait d'arrêt ce qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses et causer un accident. Il est convenu d'aviser la Sûreté du Québec de porter une attention particulière à ce niveau.

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

À 19h45, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

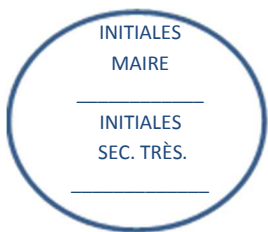
QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, Maire

\_\_\_\_\_  
Gontran Tremblay  
Maire

\_\_\_\_\_  
Nancy Roussel  
DG et secrétaire-trésorière



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**